

BTP/CONSTRUCTION : Eiffage devient l'actionnaire unique d'A'liénor

Le groupe [EIFFAGE](https://www.eiffage.com/) / **T** : 01.34.65.89.89 (siège à Vélizy Villacoublay/78) devient l'actionnaire unique d'A'liénor, société concessionnaire de l'autoroute A65. Eiffage a décidé de faire usage de son droit de préemption sur les 35 % du capital d'A'liénor détenu par Sanef, co-actionnaire historique d'Eiffage. Aliénor est la société concessionnaire de l'autoroute A65 jusqu'en 2067. Eiffage est par ailleurs entré en négociation exclusive de gré à gré avec Sanef pour l'acquisition de 100 % du capital de Sanef Aquitaine, société titulaire du contrat d'exploitation-maintenance de l'A65 et détenue jusqu'ici intégralement par Sanef. Une fois finalisées, ces transactions d'un montant total de 222 M€ permettront à Eiffage de se renforcer au capital d'A'liénor et de détenir sa société d'exploitation, Sanef Aquitaine. Eiffage deviendra alors l'unique actionnaire de ces 2 sociétés.

<https://www.eiffage.com/>